

ARCHITECTURE TECHNIQUE**Mixité programmatique - Une architecture pour l'intégration des personnes en difficulté**

Marie-Charlotte Prosperer | N°5549 du 02/04/2010 | Page n°62, 358 mots

Au cœur du XVe arrondissement parisien, sur le site de l'ancien hôpital Boucicaut, deux bâtiments de briques et de zinc forment une composition calme et soignée, destinée à valoriser ses habitants, des pensionnaires et des patients en grande détresse.

« Dans cette réalisation sur le site de l'hôpital Boucicaut, les règles d'implantation, les programmes spécifiques et le choix des matériaux ont dessiné les frontières et posé les contraintes », explique l'architecte Xavier Gonzalez, associé à Olivier Brénac.

Cette réalisation parisienne s'inscrit dans la 2^e phase de reconstruction de l'ancien hôpital. Un cahier de prescriptions, établi par l'architecte coordonnateur Dubus-Richez, énonce deux règles : implantation du bâti selon la trame historique, utilisation de la brique et du zinc. De ces prescriptions sont nés deux volumes en apparence identiques, implantés aux angles du site, à chaque carrefour de la rue de la Convention. Des bâtiments respectueux du profil de la rue, inscrits dans la continuité de faitage d'une école mitoyenne. « Les deux plots deviennent comme des totems du site. Chaque bâtiment forme avec le volume existant un bâtiment unique », précise Xavier Gonzalez. Pour alléger l'effet de masse, les architectes ont sculpté et évidé le tout. Le joint creux, proposé dans le cahier des charges architecturales, devient une faille dans le bâtiment, une césure végétalisée qui apporte lumière et transparence. L'évidement sépare deux volumes : l'un en briques texturées et l'autre, sur rue, enveloppé de zinc.

Matériaux panachés

Un troisième élément, un socle double hauteur, se développe sur toute la périphérie du bâtiment. Composé d'une trame régulière en béton préfabriqué, rythmé par un double châssis vertical en aluminium laqué, il panache vitrages clairs et translucides, terre cuite, etc. Une diversité qui accompagne les piétons le long de la rue de la Convention. Chaque plot abrite une mixité de programmes établie dans une succession de « couches » autonomes. Des programmes à dominante « sociale » accueillent des personnes en réinsertion, des handicapés mentaux ou des femmes battues. Des occupants attentifs à une architecture qui ne les stigmatise pas davantage. Une attitude adoptée par les architectes qui ont apporté soin et finesse dans les détails : papier peint de William Morris, pâte de verre, laque sur les parois, halls d'entrée double hauteur, etc. En façade, le jeu des percements brouille la lecture des programmes : impossible de deviner le caractère particulier de cette réalisation. Les architectes parachèvent leur démonstration : l'architecture doit avoir une ambition sociale, être objet d'identité, de valorisation et d'intégration.

Maitrise d'ouvrage : Semea XV.

Maitrise d'œuvre : Brenac & Gonzalez, atelier d'architecture ; Emmanuel Person, chef de projet ; Iratom, BET ; MDETC, économiste.

Entreprise générale : Colas.

Surface : 7 400 m² HON.

Coût : 11 millions d'euros HT.